



Sommaire

SPECIAL CESER

Séance plénière du 17 juin 2024

Le CESER dans l'actualité mais... l'urgence est ailleurs !

Edito
S. Creachp.1

Rapport financier 2023
S. Creachp.2

Décision Modificative n°2 au budget 2024
C. Dumont Guhur.....p.3

Expression du Ceser
S. Creach.....p.3/4



EDITO de
Stéphane CREACH
Responsable du Groupe C.G.T.
du CESER

Le Président du Conseil Régional avait décidé de reporter tous les dossiers non nécessaires à court terme pour le fonctionnement de la collectivité, c'est ainsi que le CESER a dès lors agi non pas par pur mimétisme mais pour ancrer ses avis sur la réalité avec la possibilité pour les élus d'être en position de répondre des sujets le moment venu.

La CGT a précisé la vision de son appréciation de « l'environnement macro-économique contraignant » comme le précise le texte examiné concernant le rapport financier. En prise avec l'économie réelle et les paramètres politiques actuels, le lien entre les choix politiques et les choix financiers sont bien évidemment fortement liés.

La situation de la dissolution de l'Assemblée Nationale voulue par le Président de la République suite aux résultats des élections européennes et du score historique de l'extrême droite est bien sûr à l'origine du calendrier modifié. Cette situation appelait à une contribution du CESER pour la CGT dans la situation et « la neutralité » ne pouvait pas être évoquée au vu du contenu des divers travaux et du corpus associé de la deuxième Assemblée de Bretagne.

La décision du bureau du CESER, avec une demande de la CGT en ce sens, a été un moment d'expression sur la situation permettant une articulation entre déclarations des organisations du CESER et texte du CESER. Ce moment d'éclairage de fond est tout à l'honneur du CESER de Bretagne. Une fois encore, la société civile organisée démontre toute sa pertinence là où trop souvent une certaine idée de « la » politique vacille.

Dans son expression, la CGT a tracé une vision de ce que le monde du travail a certainement besoin dans son rapport à la société pour sortir du grand brouillage idéologique en cours.

La nécessité de retravailler à ce que le front populaire emmène très largement le monde du travail avec lui pour une transformation de la société inclut la manière de faire « Politique ».

Nous avons ainsi fait valoir la nécessité d'un nouveau contrat social et environnemental attaché à l'économie à transformer pour répondre aux besoins sociaux.

A l'heure où ces lignes sont écrites, le premier tour des élections législatives peut permettre à l'extrême droite de gagner la gouvernance de la France. Parmi tout ce qui doit être fait dans les jours qui restent avant le second tour, la capacité des syndicats à se faire entendre est déterminante.

C'est notre force supplémentaire à toutes celles d'autres qui est engagée pour que la valeur de notre travail s'invite dans l'actualité politique et sociale. Le travail est une pierre angulaire du contrat social et environnemental, c'est le rapport de classe. C'est notre raison d'existence.

L'appel du CCN de la CGT est aussi solennel qu'un certain appel du 18 juin. Faire nouveau front populaire c'est voter pour lui, faire front démocratique et républicain, c'est voter contre le RN, c'est notre attachement à un idéal de vie face au chaos de l'extrême droite. Dans le cas d'un choix différent du nouveau front populaire, ce n'est pas l'étiquette politique sur le bulletin autre que l'extrême droite qui change la donne. Cela ne tient d'aucun mythe mais d'une exigence humaine universelle : battre l'extrême droite pour qu'elle ait le moins de députés.es possible !

Site Internet :
www.cgt-bretagne.fr
mail :
cgt.bretagne@wanadoo.fr
Tél. 02 99 65 45 90
Fax : 02 99 65 24 98
Directeur de la
publication :
Alain LE CORRE
I.S.S.N. : 1258-7745
C.P.P.A.P. : 0624 S 07992
Bimensuel - 0,15€



Le Président Chesnais-Girard a choisi de recentrer la session du Conseil régional sur les dossiers nécessaires à court terme pour le fonctionnement de la collectivité, c'est pourquoi le travail du CESER de ce jour est aussi dans ce même spectre ce qui correspond aussi à notre volonté.

La CGT interviendra dès lors sur deux dossiers en lien avec les questions de finances et de budget.

Le troisième acte sera notre contribution au moment d'expression du CESER que nous avons voulu également. Si nous sommes dans cette situation, c'est qu'il se passe effectivement quelque chose dans le Pays - et au-delà en Europe- et ce quelque chose est une possible accession au pouvoir de l'extrême droite en France, ce qui a par ailleurs déjà été « essayé » quoique certaines et certains en disent, c'est le gouvernement Pétainiste de la collaboration. Le Panthéon raisonne encore du nom de Missak et Mélinée Manouchian et puis de nouveaux prodiges des mathématiques mettraient le signe égal partout, ce n'est pas la position de la CGT, ce ne devrait pas être celle du plus grand nombre.

En référence à l'avis sur le rapport financier, que nous voterons, il nous paraît opportun de revenir sur le qualificatif utilisé en conclusion de l'exercice budgétaire 2023 « *d'un environnement macro-économique contraignant* ».

La contrainte n'est peut-être pas la même pour tout le monde et le monde des affaires se porte plutôt bien puisque largement soutenu par la puissance publique. En économie, plus que dans d'autres domaines, le vrai est un moment du faux. Le vrai est que nous sommes dans une économie de marchés mais d'un point de vue de gestion, c'est assez faux puisque c'est l'argent public qui soutient le système, socialise les pertes et privatise les profits.

Les collectivités en sont-elles là, elles aussi, pour revenir au bordereau ?

Les collectivités aussi sont principalement dans un soutien passif à un environnement favorable aux affaires ce qui engendre un choix de canaliser les subventions publiques vers le monde de l'entreprise. Ce dernier est

pourtant très majoritairement privé et devrait donc agir avec des obligations d'une telle nature.

Le statu quo ne peut plus continuer et encore moins dans la régulation publique qui vise en priorité l'intérêt général. La seule question vraiment pertinente est donc celle-ci : faille-t-il répondre à la demande en s'enforçant de résoudre les insécurités économiques, sociales et environnementales qui se cachent derrière les peurs croissantes dans notre société pour une majeure partie de celle-ci ou, l'unique politique de l'offre reste-t-elle la seule boussole ? Pour les moins jeunes d'entre-nous, c'est-à-dire la quasi-totalité du CESER, la formule du célèbre humoriste français « Coluche » à l'attention du Politique et du Monde des affaires est-elle toujours d'actualité : « dites-moi ce dont vous avez besoin, je vous expliquerai comment vous en passer ».

Dans l'environnement économique apprécié du rapport financier, la conditionnalité des aides n'est pas pour la CGT un label ou une charte de bonne conduite, c'est une exigence de système.

Nous sommes, comme le CESER, en droit d'avoir des démonstrations concrètes de l'éco-socio conditionnalité des aides publiques à travers une grille d'analyse. À ce titre, cela exige le respect de l'Etat de droit et dans le droit, celui du travail avec les règles associées comme bases minimum. Le bloc constitutionnel français n'est pas ambigu par ailleurs en ce sens et dans les libertés fondamentales du travail, les libertés syndicales sont non négociables. Comment interpréter dès lors l'attitude de divers représentants dont ceux des collectivités à l'égard de militants syndicaux concernant le conflit de l'hôpital de Carhaix conduisant à des gardes à vue pour avoir manifesté une expression syndicale ? C'est dire ce que cela serait avec une droite extrême, une extrême droite !

Pour la CGT, le changement de cap est bien sûr nécessaire dans le monde économique et il est tant de mettre fin à la domination actuelle du système financier sur l'économie réelle. L'économie réelle bretonne doit être en phase avec son ADN d'origine, transformer les richesses du travail des citoyennes et citoyens en

investissements qui sont à la hauteur de leurs besoins.

C'est vrai pour les transports, la santé, l'industrie, les enjeux environnementaux, l'agriculture et l'alimentation, les questions de recherche...

Il faudrait quand même bien se poser la question des origines des crises. La politique d'austérité contre le prix du travail est le premier facteur du cercle infernal de la récession sociale aux cœur du chaos. La croissance exponentielle de l'offre aussi. Nous pensons que nous sommes bien aujourd'hui encore à un point de bascule entre l'affrontement des classes sociales ou la régulation et la transformation des logiques des mécanismes économiques.

L'extrême droite fera la même chose qu'elle a fait partout dont ici en France à travers la collaboration. Il nous paraît donc utile de faire appel à la mémoire décidément courte, quand cela arrange, d'une histoire pourtant longue. Les historiens auraient du mal à retrouver, non ce principe, mais cette exacte formule « *plutôt Hitler que le front populaire* » ? Une variante a été publiée par contre - « *Plutôt Hitler que Blum* » - dans un article paru le 1er octobre 1938 dans la revue *Esprit* d'Emmanuel Mounier rapportant que cela se murmurait à mi-voix d'une fraction de la bourgeoisie française.

Le choix fait est par contre sans appel dans la France de la collaboration par la haute bourgeoisie et le haut patronat, métallurgie en tête. Par pragmatisme selon certains manuels. « Non » ce n'est pas notre avis. Nous ne sommes pas les seuls de cet avis.

Nous concluons dès lors que « Oui » c'est bien d'une pensée politique que les choix économiques se font comme une politique industrielle est bien la résultante d'une stratégie au service d'une organisation.

Dès lors, à travers les leviers financiers du Conseil régional et de ses partenaires, il nous semble, qu'il existe là aussi dans des prérogatives certes plus contraintes, mais existantes, des manières de faire différemment que l'orthodoxie du Capital.

Décision Modificative n°2 au budget 2024

Intervention de Christelle DUMONT GUHUR



Cette DM n° 2 nous invite à poursuivre l'expression du CESER et celle de la CGT au sein de l'instance. Certes de portée financière modeste, les thématiques abordées ne le sont pas. Mobilités, école, soutien à l'économie, biodiversité, éternelle « parent pauvre » de la politique des bifurcations pourtant nécessaires.

Nous saisissons en complément de notre première déclaration, ce bordereau pour de nouveau insister sur un sujet qui appelle à des visées politiques encore plus abouties sur la manière du service rendu à la population et aux usagers.

Cela concerne l'épineux principe des « Délégations de Services Publics », les DSP.

Au détour d'une phrase est abordé la desserte des îles et de ce fait pour ce qui nous concerne la question de la continuité territoriale. Prenons BELLE ILE !

En reconduisant Keolis et Transdev, l'enjeu pour la collectivité était de maintenir l'offre de base en y apportant des améliorations répondant en priorité aux attentes des insulaires.

Qu'en est-il concrètement aujourd'hui pour BELLE ILE, HOUAT et HOEDIC ?

Cette histoire n'est pas un long fleuve tranquille, force est de constater que la Compagnie Océane choisie pour cette délégation est loin de satisfaire les salariés comme les populations par le service rendu, des interrogations sur l'organisation du travail émergent suite au constat de dégradations des conditions de travail.

A quand une évaluation ?

Cela demande une réponse urgente de l'autorité en compétence, le Conseil Régional. Il s'agit pour nous d'une double réponse à usage interne pour le personnel et pour les usagers.

Plus largement, la CGT veut attirer l'attention, il est temps qu'au CESER nous appréhendions globalement le dossier de la DSP en examinant le transfert de la compétence opérationnelle, sans oublier les femmes et les hommes qui y travaillent et assurent le transport de plus d'un million et demi de passagers, avec toujours dans leur esprit la notion de bien faire leur travail avec en finalité la qualité du service.

Nous pensons donc qu'il faille repenser notre manière de faire sans entrer dans les détails de la gestion des entreprises mais avoir une vue d'ensemble sur les grands paramètres des choix autour des piliers du Développement Durable : économiques, sociaux et environnementaux.

Bien sûr, faut-il encore que le choix de la DSP soit pertinent politiquement.

Expression du Ceser

Intervention de Stéphane CREACH



La CGT apprécie que cet instant ait lieu. Tant sur la forme que sur et le fond, l'expression du CESER qui nous est soumise, puisqu'elle intervient en surplomb de l'expression des organisations distinctes de l'Assemblée, permet d'enregistrer la capacité propre de la latitude émancipatrice de l'instance de faire expression dans un débat public carencé de la représentation de la société civile qui est une organisation dans une République aux fondations fragiles.

Nous aurons peut-être besoin de débattre, sans commande aucune de quiconque, de ce que nous entendons nous-mêmes par « société civile organisée. » Nous le disons d'autant plus facilement que nous avons certainement aussi besoin d'investiguer ce que nous comprenons par « Politique. » Faire « politique » c'est faire société. C'est faire « citée », c'est son expression, son langage humain, c'est le lien des sociétés humaines. C'est la culture du débat, c'est un débat culturel.

La Démocratie, c'est « politique » comme la République.

« La » politique, l'exercice du Pouvoir, la maîtrise des institutions, la conduite de l'Etat, la libre administration des collectivités, la fonction de personnalités, d'hommes ou femmes politiques est autre chose, mais son action n'est pas sensée être la marque de fabrique de la défiance. N'est-ce pas le fait que pour certains cas, devenus tellement nombreux, la représentation de la société n'est pas reflétée à égalité à tous les niveaux de responsabilités ? Ce sentiment de discrédit n'est-il pas déjà le reflet qu'une fois dépassé le premier niveau citoyen, la représentation du Peuple est caricaturale du propre Peuple qui fait Nation ?

Faire politique c'est faire humanité, c'est sortir de ces crises de l'humanité qui l'empêche de le devenir, humanité.

Dans une certaine volonté de réponse, le CESER se propose d'apporter sa pierre à l'édifice de cette réalisation de ce qui peut faire sens commun. Faire sens commun pas au motif du plus petit dénominateur commun mais d'une matrice suffisante,

fruit de singularités, mais qui définit un certain cadre. C'est ce que nous faisons aujourd'hui. C'est ce texte que nous voulons adopter par le vote et que les diverses interventions compléteront en forme de contributions pour aller encore plus dans des réponses adaptées.

Ce cadre pour être équilibré doit tenir compte de différents paramètres et comme j'interroge le mot « Politique », permettez-moi d'interroger le mot « Social. »

La France s'est construite sur un contrat social. C'est la reconstruction du Pays avec en son sein un lien commun de sécurité sociale. Si ce cadre n'était pas en dépeçage permanent, le débat sur l'insécurité des personnes au sens sécuritaire du terme serait-il le même ? La France a un modèle social qui serait à détruire si on s'en tient par exemple à différents discours mais déjà présents depuis longtemps. Avec constance et méthode alors que les artisans de sa construction avaient tellement peu droit au chapitre. Même au simple fait de répondre en explicitant ce qu'ils

avaient créé, je veux parler des salariés. Là aussi, où nous sommes, les entendons-nous, ne serait-ce que dans nos panels d'auditions ? Combien d'ouvrières ou d'ouvriers des entreprises manufacturières bretonnes sont venues témoigner de leur vie au travail dans des commissions en 20 ans ? J'ai peut-être trop de doigts à mes deux mains pour les compter mais j'ai peut-être une main de trop. Je pense ne pas avoir trop de doigts à cette seule main.

Je ne sais pas si vous avez entendu ou lu le discours du Président de la République sur l'Europe le 25 avril dernier, mais, dans sa définition de l'Europe, une chose m'a marquée. Il la considère comme étant « d'enjeux complets » sauf sociaux. Il lui reconnaît un modèle social mais « non défini ». Cela lui permet d'affirmer que ce modèle n'a qu'un problème majeur en prenant l'exemple de la France, « le facteur travail ».

Si la reconstruction n'est pas dans la déconstruction automatique, il me semble que c'est justement dans la définition de notre modèle social, devenu par la transformation que nous voulons à la CGT, un nouveau modèle social, économique et environnemental que le facteur travail est justement une solution majeure. Reconstruire nous oblige donc à déconstruire que le facteur travail est un problème puisque c'est la solution. Reste à définir quel travail, quel sens et quel objectif à ce dernier mais la Confédération Générale du même nom peut contribuer à nourrir la réponse.

L'expression du CESER avance de nouveau cinq orientations prioritaires pour refaire société, nous y avons contribué fortement mais à la lumière de mes premiers propos, nous pouvons avancer que sur l'objet social nous avons peut-être besoin de pro-

longer par exemple sur cette idée de reconstruction. Cela pourrait passer par 1 « CESE » : 1 Contrat Economique, Social et Environnemental pour résoudre de toute urgence les insécurités économiques, sociales et environnementales. La déclinaison régionale peut s'entendre, cela fait « CESER », c'est notre vision de la SRTES bretonne, la Stratégie des Transitions Economiques et sociales. Il lui manque un E. Nous l'avons déjà dit, mais la révision du SRADDET nous permet de le faire. A partir de ce « chapeau », ce « Contrat » plus large que le contrat social passé à la reconstruction d'après-guerre permettrait-il d'envisager une autre économie et une autre manière de faire dans les pratiques démocratiques ? Collant aux trois piliers du Développement Durable, donc susceptible aussi d'être « entendus » à l'international, puisque Onusien, quels liens avec les trois mots clés de la devise de la France « Liberté, Egalité, Fraternité » ?

Cela doit permettre de construire « un contrat d'existence heureuse » avec les citoyennes et citoyens par la démocratie réaffirmée constitutive de nouvelles manières de conduire la culture du débat.

Ce triangle stratégique E.S.E doit pouvoir envisager une sécurité sociale et environnementale universelle. C'est un nouveau modèle social élargi. Cela permet du point de vue du travail de préciser que ce dernier a un prix et le Capital un coût comme le CESER l'a déjà acté. Pour un nouvel ordre économique reposant sur une autre économie, il devient urgent de traiter d'une autre redistribution des richesses monétaires, financières et fiscales.

Pour la défense « d'un monde à vivre » englobant les aspects environnementaux planétaires donc aussi

locaux, il convient de donner une priorité exécutive au principe « ERC » (Eviter, Réduire, Compenser). Pour (Re) faire Démocratie, il convient de lui redonner une horizontalité dans ses modèles de construction par la Démocratie politique, sociale mais aussi par la place de la société civile organisée avec un rôle plus affirmé du CESE et des CESER. Il faut dès lors aussi s'enquérir de l'angle mort de la participation citoyenne. Ce que nous avons aussi instruit mais qui reste à poursuivre pour « mettre sur le devant de la scène » ce Peuple qui agit pourtant au quotidien.

Enfin, passer à la société populaire du « vivre ensemble » n'exclut pas la culture du débat, au contraire, il le vivifie, comme les discussions de repas de famille avec les disputes qui vont avec et parfois les portes qui claquent. Mais « Le Vivre ensemble » est là, élargissant la notion d'existence, dans l'acceptation plus large de la perception du « Vivant ». Nous pouvons dès lors imaginer achever un travail commencé dès 2016 à travers la Breizh Cop mêlant existence humaine heureuse et protection du « vivant » dans une perspective d'universalité.

L'expression CESER de ce jour complétée des interventions et du vote des membres, s'ajoutant au corpus du CESER, va permettre aussi à la CGT de s'appuyer sur cette parole libre et indépendante, fruit d'une construction collective, pour aller au-devant des salariés, prioritairement, pour nourrir leur réflexion dans cet univers de brumes épaisses, qui, lors d'une aube proche, ne peut pas s'ouvrir sur le « matin brun » de l'extrême-droite dont le Rassemblement National est la représentation la plus visible.

Vous pouvez accéder :

- **aux avis et vœux du CESER,**
- **aux interventions des membres CGT du CESER**
- **aux interventions de tous les autres membres du CESER**

À partir du site du Ceser Bretagne : www.ceser.bretagne.bzh puis Avis

À partir du site du Comité régional CGT. : www.cgt-bretagne.fr puis CESER puis Les avis du CESER